

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 14 DECEMBRE 2016**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

L'an deux mille seize le quatorze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois,

Nombre de Conseillers  
Municipaux  
en exercice : 53

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui à la porte de la Mairie le compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 14 décembre 2016 et qu'il a été fait ... observation.

Le 21 décembre 2016,

  
Le Maire,  
Bruno BESCHIZZA

**PRESENTS** : M. BESCHIZZA (sorti lors du vote des délibérations n°19 à 22) – Mme MAROUN (Présidence lors du vote des délibérations n°19 à 22 et 24 - sortie lors du vote des délibérations n°27 et 31) – M. CANNAROZZO – Mme LAGARDE – MM. AYYADI – CHAUSSAT – Mme FOUQUE – MM. RAMADIER – FLEURY – GIAMI (sorti lors du vote des délibérations n° 22 et 24) – Mme SAGO (sortie lors du vote des délibérations n° 20 – 21 – 22 – 24 – 25 et 27) – MM. CAHENZLI – PALLUD – Mmes MONTEBAULT – ISIK – M. MORIN (sorti lors du vote de la délibération n° 28) – Mmes BARTHELEMY – NICOT – MM. PACHOUD (sorti lors du vote de la délibération n° 28) – LECAREUX – Mme MOREAU – MM. CORREIA (sorti lors du vote de la délibération n°33) – MICHEL – Mme MARQUETON – M. MARQUES – Mme DRODE (sortie lors du vote des délibérations n° 28 – 34 et 35) – Mme RADE (arrivée à 20h22, avant le vote de la délibération n°8 - sortie lors du vote des délibérations n° 20 à 22 – 24 – 28 – 34 et 35) – MM. LORENZO (sorti lors du vote des délibérations n° 22 – 24 – 28 – 34 et 35) – ATTIORI – Mmes LANCHAS-VICENTE (sortie lors du vote de la délibération n° 28) – GIMENEZ – M. SANOGO – Mme MISSOUR – M. TELLIER (sorti lors des délibérations n° 22 – 24 – 28 – 34 et 35) – Mme SADKI (sortie lors du vote de la délibération n° 28) – M. MOZER – Mme DEMONCEAUX – MM. HERNANDEZ - GOLDBERG (parti à 21h26 avant le vote de la délibération n° 27) – CHALLIER – Mme BEZZAOUYA (sortie lors du vote de la délibération n° 27).

**ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :**

**MANDANTS**

Mme DELMONT-KOROPOULIS  
Mme BELMOUDEN  
Mme RODRIGUES  
Mme PINHEIRO  
M. EL KOURADI  
M. BEZZAOUYA  
Mlle LABBAS  
M. SEGURA  
Mme QUERUEL  
M. LAOUEDJ  
Mme FOUGERAY

**MANDATAIRES**

Mme MAROUN  
M. PALLUD  
Mme DRODE  
M. CHAUSSAT  
M. MOZER  
M. LECAREUX  
M. SANOGO  
M. CHALLIER  
M. HERNANDEZ  
Mme DEMONCEAUX  
Mme BEZZAOUYA

**ABSENTE** : Mlle ABDELLAOU

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame DRODE a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**PREND ACTE** du rapport Développement Durable au titre de l'année 2016 (*délibération n°1*),

**par les délibérations suivantes, A L'UNANIMITE :**

**DECIDE**

l'application du bordereau du marché passé relatif aux travaux d'entretien et de maintenance de l'éclairage public et des illuminations, pour facturer les déplacements et les travaux de réparation des mobiliers d'éclairage public et des illuminations, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2017 (*délibération n°2*),

la gratuité pour les usagers au service Véligo, à compter du 1<sup>er</sup> février 2017 (*délibération n°4*),

le versement de subventions, au titre de l'année scolaire 2016/2017, aux coopératives scolaires des écoles maternelles et élémentaires intégrées :

- au Réseau d'Education Prioritaire Nord (*délibération n°9*),
- au Réseau d'Education Prioritaire + Neruda (*délibération n°10*),

l'attribution d'une indemnité journalière aux enseignants pour les séjours avec nuitées, à compter de l'année scolaire 2016/2017 (*délibération n°11*),

le versement de subventions exceptionnelles, au titre de l'exercice 2016, aux associations locales *suivantes : AFM93 TELETHON et 100 % BNAT TROPHY* (*délibération n°12*),

l'attribution d'un acompte à la subvention 2017 au Centre Communal d'Action Sociale (*délibération n°21*),

la clôture du Budget annexe Restauration extra scolaire au terme de l'année 2016 et le transfert au Budget Principal de la Ville en 2017 (*délibération n°22*),

l'exonération totale de l'impôt à l'occasion des manifestations sportives organisées sur le territoire de la commune, au titre de l'année 2017 (*délibération n°23*),

la cession de biens immobiliers à vocation économique et commercial au profit de la SEMAD (*délibération n°34 qui abroge la délibération n°20 du 19 octobre 2016*),

**APPROUVE**

le reversement des charges de fonctionnement du budget de l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol sur le Budget Principal Ville, au titre de l'année 2015 (*délibération n°3*),

l'adhésion au SIGEIF de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest pour la compétence en matière de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (*délibération n°7*),

la restitution des compétences « action de communication et de sensibilisation à la propreté urbaine » et « prévention et réduction des déchets à la source par la sensibilisation » par le SITOM 93 à la commune d'Aulnay-sous-Bois, à compter du 31 décembre 2016 (*délibération n°8*),

le reversement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) entre la commune d'Aulnay-sous-Bois et l'EPT Paris Terres d'Envol, au titre de l'exercice 2016 (*délibération n°18*),

la convention financière entre les communes de Sevrans, d'Aulnay-sous-Bois, l'Etablissement Public Territorial et les bailleurs sociaux pour la conduite d'une étude urbaine globale sur la Cité de l'Europe / Mitry / Ambourget / Gros Saule / Beaudottes / Perrin / Montceaux Pont Blanc (*délibération n°31*),

l'apport en nature au profit de DELTAVILLE d'une propriété communale concernant l'îlot J de la concession d'aménagement « Les Chemins de Mitry Princet » (*délibération n°33*),

la modification de l'objet social de la SEMAD (*délibération n°35*),

**SOLLICITE** une subvention auprès du fonds d'aide à l'investissement, dans le cadre du plan piscines départemental 2016-2021, (*délibération n°5*),

une subvention auprès du fonds de soutien au développement des piscines en Ile-de-France, dans le cadre du plan piscines régional (*délibération n°6*),

**AUTORISE** le Maire, à signer :

- les conventions de partenariat relatives à l'attribution d'un acompte sur la subvention 2017 aux associations sportives suivantes : Amis Gymnastes d'Aulnay, Aulnay Handball, Aulnay Fusion Basket, Cercle d'Escrime d'Aulnay, Club de Badminton d'Aulnay-sous-Bois, Club Municipal Aulnaysien des Sports Athlétiques, Club Sports et Loisirs Judo Aulnay, Comité Sports et Loisirs – Section Boxe, CSL Aulnay Football Club, Dynamic Aulnay Club, Espérance Aulnaysienne, Football Club Aulnaysien et Rugby Aulnay Club (*délibération n°13*),
- les avenants de prolongation aux conventions de partenariat et d'objectifs 2016 relatifs à l'octroi d'un acompte sur la subvention 2017 aux associations suivantes : AEPC, ACSA, CREA, CREO, FEMMES RELAIS, IADC, MAISON JARDIN SERVICES, MEIFE, MENAGE ET PROPLETE et MISSION VILLE (*délibération n°24*),
- la convention avec SNCF RESEAU pour l'occupation par la Commune d'un terrain à usage de stationnement dépendant du Domaine Public de SNCF RESEAU situé route des Petits Ponts, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 (*délibération n°26*),
- l'avenant n°4 de clôture de la convention de mandat pour l'acquisition, le désamiantage, la démolition et l'aménagement en square du site dit « industriel » sis 107 rue de Mitry, à intervenir avec DELTAVILLE (*délibération n°32*),

**ACCORDE** la garantie de la Ville au profit de l'Office Public de l'Habitat d'Aulnay-sous-Bois concernant les emprunts contractés auprès de :

- la Caisse des Dépôts et Consignations, dans le cadre du projet de construction de logements sis rue Jacques Duclos (*délibération n°14*),
- la Caisse d'Epargne, dans le cadre du projet d'acquisition du patrimoine aulnaysien d'OPIEVOY (*délibération n°15*),

**FIXE** le montant du Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT), au titre de l'exercice 2016, concernant les compétences suivantes exercées par l'EPT : Politique de la Ville, Plan Local d'Urbanisme, Animation des dispositifs contractuels de Développement Urbain, Plan Climat Air Energie (*délibération n°16*), et Déchets Ménagers et Assimilés (*délibération n°17*),

- ADOPTE** le règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres (*délibération n°27*),
- DESIGNE** les membres du jury nécessaire à la procédure d'un marché global de performance énergétique pour son éclairage public (*délibération n°28*),

**par les délibérations suivantes, A LA MAJORITE :**

- AUTORISE** le Maire, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2017 avant le vote du Budget Primitif Ville, dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice 2016 (*délibération n°20*),
- ADOPTE** la décision modificative n°4 du Budget Principal Ville, au titre de l'année 2016 afin d'assurer la bonne continuité des dépenses communales (*délibération n°19*),
- le cadre relatif au Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 (*délibération n°25*),
- EMET** un avis favorable concernant l'autorisation d'ouverture dominicale :
- des commerces de détail alimentaire après 13 h et des commerces de détail non alimentaire : 8, 15 et 22 janvier, 25 juin, 2 et 9 juillet, 10 septembre, 3, 10, 17, 24 et 31 décembre 2017 (*délibération n°29*),
  - des commerces de détail du secteur automobile : 15 janvier, 12 et 19 mars, 9 avril, 11 et 18 juin, 10 et 17 septembre, 15 octobre, 12 et 19 novembre et 10 décembre 2017 (*délibération n°30*),

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**PREND connaissance :**

des décisions n° 1116 à 1119, 1124 à 1172 et 1179 à 1190 inclus concernant :

- la fourniture et la livraison, au profit des Restaurants Municipaux, de matériels suivants :
  - armoires de rangement à bacs de rétention destinées aux offices (Société MR NET),
  - disques enregistreurs de températures destinés aux offices et à la cuisine centrale (Société COMPTOIR DE BRETAGNE),
  - ustensiles de cuisine et couverts de table de cuisine destinés aux offices et à la cuisine centrale (Société COMPTOIR DE BRETAGNE),
  - divers contenants de cuisine destinés aux offices et à la cuisine centrale (Société COMPTOIR DE BRETAGNE),
  - vaisselle de table, dans le cadre de la Cérémonie des Vœux du Nouvel An, du 5 au 22 janvier 2017 inclus (Société LOMAREC),
  - chariots de service et plateaux destinés aux offices et à la cuisine centrale (Société COMPTOIR DE BRETAGNE),
  - nappes, dans le cadre des Vœux du Nouvel An du personnel communal et des seniors, du 13 au 22 janvier 2017 inclus (Société RLD),

- la mise en œuvre d'un partenariat avec la Bibliothèque Elsa Triolet pour l'accueil d'un groupe d'apprenants en langue française et pour une mise à disposition de la salle informatique, de septembre 2016 à juillet 2017 (Association ACTION PLURIELLE FORMATION),
- la prestation sur les thématiques énergétiques (Agence Locale de l'Energie de Paris Terres d'Envol - ALEPTE),
- l'organisation du Salon des Métiers d'Art et d'Artisanat au parc Dumont, les 1 et 2 octobre 2016 (Association 4A « ASSOCIATION ARTISTES ET ARTISANS D'ART »),
- la distribution des publications municipales, au titre de l'exercice 2016 et renouvelable jusqu'en 2020 (KEPHA SARL), n°1130
- les contrats et avenants de location de logements dépendants du patrimoine communal,
- la mise à disposition d'un local technique situé ZAC des Aulnes – Ilot Delacroix au profit de la Société MANDON EURL,
- l'avenant n°9 concernant la révision des tarifs des repas de agents du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie – Délégation Départementale de l'Action Sociale de la Seine-Saint-Denis,
- la réalisation d'une fresque murale sur des postes de distribution publique d'électricité, dans le cadre de la politique de la ville (ENEDIS),
- la fourniture des droits d'utilisation de l'interface avec le portail de facturation « Chorus Portail PRO » (Société CIRIL),
- la prestation de mise en place d'un stockage externe des documents (Société CIRIL),
- le renouvellement du contrat de maintenance évolutive des logiciels AUTODESK (Société GEOMAP-IMAGIS),
- la prestation de numérisation des archives des bulletins de salaire (Société IMSO),
- la fourniture de badgeuses complémentaires pour les Services Techniques (Société INCOTEC),
- la maintenance et l'assistance des logiciels et progiciels suivants :
  - « PELEHAS » (Société AGENCE FRANÇAISE INFORMATIQUE),
  - « ARC+ » (Société EUROSTUDIO),
  - « GEOMAP » (Société GEOMAP-IMAGIS),
  - « AGDE, FITER-E, FITER-TH et FITER-TF » (Société A6-CMO),
  - « GEODP » (Société ILTR),
- l'institution d'une régie et d'une sous-régie de recettes temporaires à la Ferme du Vieux Pays pour la patinoire,
- l'organisation, par le Réseau des Bibliothèques, des manifestations suivantes :
  - projections de courts-métrages « Découvrir l'ailleurs 3 », le 10 novembre 2016 (Alexia PECOLT),
  - spectacle de contes de fin d'année « Boucle d'Or », en décembre 2016 (Compagnie TOUK TOUK),

- l'organisation, par la Maison de l'Environnement, des manifestations suivantes :
  - ateliers de cuisine, les dimanches 20 novembre 2016, 22 janvier, 19 mars et 21 mai 2017 (Mme Hélène CHAMPS, Naturopathe),
  - atelier « Détournement de petit mobilier en objet décoratif », le 19 novembre 2016 (Association 2MAINS RESSOURCERIE),
  - conférence sur la mycologie, le 17 novembre 2016 (Société MYCOLOGIQUE DE FRANCE),
- la délégation du droit de préemption urbain au profit de l'EPIFIF concernant une DIA portant sur un lot dans la zone d'activité de la Fosse à la Barbière,
- la prise en charge et la gestion de colonies de chats libres (Fondation CLARA),
- l'installation d'une antenne relais radio pour la Police Municipale (Société DESMAREZ),
- la fourniture des droits d'utilisation de l'interface avec le portail de facturation « Chorus Portail Pro » pour Paris Terres d'Envol (Société CIRIL),
- la signature des marchés passés en procédure adaptée concernant :
  - les prestations relatives au spectacle suivant « Valentin et son orgue de barbarie », le 17 septembre 2016, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine (Association DANCE AND CIRCUS EVENTS),
  - les prestations de diffusion du Nouveau Cap concernant le concert suivant « Match d'improvisation théâtrale d'exhibition », le 22 octobre 2016 (LES JUNIORS DE TRAPPES ET LES Z'EPICES DE L'IMPRO),
- la mission d'évaluation du Plan de Sauvegarde de la copropriété du Gros Saule dite « Savigny Pair » et de la définition des suites opérationnelles – Avenant n°1 (Groupe RE-SOURCES VILLE ET HABITAT),
- l'étude pour la définition d'un schéma de valorisation du parc Robert Ballanger (Société PATRIMOINE ET PAYSAGE),
- les travaux d'entretien et de maintenance de l'éclairage public et des illuminations, au titre de l'année 2013 et renouvelable éventuellement jusqu'en 2016 (Avenant n°1 : Société BENTIN),
- la location, l'installation et la maintenance d'une patinoire mobile, de ses annexes et de matériels de patinage, au titre de l'année 2016/2017 et renouvelable jusqu'en 2019/2020 (2 lots : SYNERGLACE),
- la formation et l'accompagnement du Conseil Citoyen d'Aulnay-sous-Bois (Association EMPREINTES CITOYENNES),
- la réalisation du plan topographique et périmétrique, du PV de délimitation et des diagnostics immobiliers, dans le cadre de la vente des propriétés communales situées au 43 avenue Juste Adolphe Leclerc et au 23 boulevard Félix Faure (Cabinet ALTIUS),
- l'organisation du spectacle « La clé des rêves », le 3 décembre 2016 au bénéfice des enfants du Relais Assistantes Maternelles (Compagnie ZEBULINE),

- les prestations d'un géomètre expert, dans le cadre de l'aménagement de la partie centrale RN2 EST (Cabinet DIDIER BOUCHER),
- la fourniture de matériels topographiques nécessaires au fonctionnement de la station GPS TRIMBLE (Société GEOTOPO IDF),
- la signature des marchés passés en procédure négociée concernant :
  - l'assistance et la maintenance du portail ERMES et gestion des EPN (Société ARCHIMED),
  - l'assistance et la maintenance du logiciel AVENIO (Société DIX),
  - l'utilisation du logiciel ACTEURFSE en tant que service hébergé (Société AATLANTIDE),
  - l'accompagnement à la réalisation d'un conventionnement avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) – (Cabinet ARTHUR HUNT CONSULTING),
  - les travaux d'enlèvement d'office des déchets des propriétés (Société MPC EXPRESS) :
    - 20 avenue Coullemont,
    - 104 chemin du Moulin de la Ville,
- la signature du marché passé en procédure d'appel d'offres ouvert concernant les billets d'avion pour les congés bonifiés du personnel communal et du CCAS, au titre de l'année 2017 et renouvelable jusqu'en 2020 (Société SELECTOUR AFAT SONIC EMEA VOYAGES),
- la signature du marché subséquent relatif aux séjours de classes avec nuitées de la ville d'Aulnay-sous-Bois pour les enfants de 4 à 12 ans, au titre de l'année scolaire 2016-2017, renouvelable jusqu'en 2019-2020 (Lots n°2 et 4 : CAPMONDE – Lot n°3 : EVASION 78).

*Une suspension de séance a été observée de 21h30 à 21h35.*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le mercredi 14 décembre 2016 à 22h20.*

**Le Maire,**



**Bruno BESCHIZZA**